

**VINGT‑SEPTIÈME SESSION DU COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT**

**ET DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

**Point 8 de l’ordre du jour : Propriété intellectuelle et développement**

Je vous remercie.

L’Australie a l’honneur de prononcer cette déclaration au nom des membres du MIKTA, un partenariat innovant qui réunit le Mexique, l’Indonésie, la République de Corée, la Turquie et l’Australie.

Comme vous le savez peut‑être, le partenariat MIKTA a pour habitude d’organiser chaque année un séminaire à l’occasion de la session de novembre du CDIP. Ce séminaire nous permet de tirer parti des diverses opinions des membres du groupe et de leur intérêt commun en faveur d’un ordre mondial efficace et fondé sur des règles, afin d’examiner les questions à la jonction de la propriété intellectuelle et du développement.

Hier, le partenariat MIKTA a organisé un séminaire sur le thème “**Le rôle du gouvernement en tant que catalyseur du transfert de technologie : Opportunités et défis**”. Nous remercions les délégués du CDIP ayant pu y assister, et espérons que vous avez jugé utiles les opinions des membres du MIKTA sur ce sujet, ainsi que l’aperçu des activités menées par l’OMPI dans ce domaine. Nous tenons à remercier le Secrétariat pour sa généreuse assistance dans l’organisation de cet événement.

M. Alejandro Roca Campaña, directeur principal du Département de la propriété intellectuelle au service des innovateurs de l’OMPI, a présenté les activités menées par l’OMPI dans le domaine du transfert de technologie. Ces activités portent sur trois aspects du système international d’innovation en matière de propriété intellectuelle : le cadre juridique, l’infrastructure de gestion de la propriété intellectuelle et le capital humain.

M. Peter Oksen, administrateur principal à la Division des défis mondiaux de l’OMPI, a présenté le parcours et les résultats du projet d’accélération WIPO GREEN concernant le traitement et la valorisation des effluents des usines d’huile de palme en Indonésie. En définissant les besoins en technologies vertes et en y répondant avec des solutions viables, ce projet témoigne de l’importante contribution que les programmes de transfert de technologie peuvent apporter aux questions de durabilité.

Les représentants des pays du MIKTA ont évoqué leurs expériences nationales concernant le rôle du gouvernement en tant que catalyseur du transfert de technologie.

La délégation du Mexique a fait part de l’expérience de l’État de Jalisco concernant la conception et la mise en œuvre de politiques publiques et d’une série d’actions locales, visant à faire progresser l’innovation et le transfert de technologie grâce à la propriété intellectuelle. L’État de Jalisco s’est efforcé d’attirer des entreprises de haute technologie du monde entier qui, au fil des ans, sont devenues des industries de pointe très innovantes, et a contribué au développement d’entreprises émergentes (start‑up) au niveau local dans les domaines des technologies de l’information et de la communication, de la santé, de la biotechnologie, de l’agrotechnologie et de la nanotechnologie. La délégation du Mexique a souligné le rôle joué par le Ministère de l’innovation, de la science et de la technologie de l’État de Jalisco, ainsi que par sa Direction de la propriété intellectuelle, dans la promotion de la propriété intellectuelle liée au développement technologique et aux activités stratégiques du Jalisco, et a fait valoir la manière dont plusieurs programmes en faveur des universités actives dans le transfert de technologie, et les appels aux entreprises afin de générer des innovations commerciales, ont permis à l’État de Jalisco de se hisser au deuxième rang national pour le nombre de demandes de brevet et d’inventions (19%).

La délégation de l’Indonésie a présenté le rôle essentiel joué par le gouvernement en tant que catalyseur de la planification et de la promotion du développement économique fondé sur l’innovation et les technologies vertes. En définissant des politiques clés dans des secteurs stratégiques, le Gouvernement de l’Indonésie a partagé les technologies nécessaires à l’évolution de son économie verte à faible émission de carbone, notamment l’importance d’un appui adéquat en matière de recherche‑développement ainsi que la disponibilité de systèmes de financement coopératifs.

La délégation de la République de Corée a axé son exposé sur le thème “Politique de promotion de l’investissement financier dans la propriété intellectuelle”. L’exposé a expliqué l’importance de la création d’un nouveau marché d’investissement fondé sur la propriété intellectuelle pour répondre à la situation des PME qui possèdent des technologies prometteuses, mais rencontrent des difficultés de commercialisation en raison de leurs capacités financières insuffisantes. La République de Corée a mis en place quatre stratégies clés pour créer un environnement propice à l’investissement financier dans la propriété intellectuelle : découvrir et créer des actifs de propriété intellectuelle dignes de bénéficier d’un investissement; aider les institutions financières privées à diversifier les produits d’investissement dans la propriété intellectuelle; favoriser les apports de capitaux sur le marché financier de la propriété intellectuelle; et enfin, construire des infrastructures de propriété intellectuelle favorables au marché.

La délégation de la Turquie a fait part de l’expérience de son pays en matière de facilitation du transfert de technologie et des mesures liées aux universités. Elle a évoqué certaines initiatives législatives et administratives mises en œuvre par le Gouvernement de la Turquie pour renforcer l’efficacité du transfert de technologie et l’améliorer. Certains changements dans la législation sur la propriété industrielle, notamment le changement de titulaire des brevets universitaires, entre autres, et les incitations du Conseil de la recherche scientifique et technologique de la Turquie pour les universités ont été expliqués. L’introduction d’un indice des universités, visant à stimuler la concurrence entre les universités, et les concours pour les étudiants dans le domaine des brevets, ainsi que la nouvelle agence chargée de l’évaluation, qui relève de TURKPATENT, ont également été évoqués. Il a été noté que ces mesures et initiatives devaient contribuer à faciliter les transferts de technologie, et que les gouvernements devaient faciliter les flux de connaissances et favoriser l’innovation.

La délégation de l’Australie a présenté sa participation au projet de réseau régional de diagnostic de l’ASEAN, qui vise à renforcer les capacités des pays de l’ASEAN en matière de normes sanitaires et phytosanitaires. Ce projet démontre comment les programmes de transfert de technologie peuvent compléter les efforts d’intégration économique au niveau régional, notamment en permettant aux exportateurs de tirer parti des possibilités d’accès au marché.

Les membres du MIKTA continueront de collaborer sur les questions liées à la propriété intellectuelle. Cette initiative offre aux groupements régionaux une occasion précieuse de dialoguer et d’améliorer la compréhension commune des questions importantes de propriété intellectuelle.

Je vous remercie.